

La Lettre des Élus Communistes du Conseil Régional de Basse-Normandie

PAS DE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT SANS OPPOSITION AU CAPITALISME

Le groupe communiste a exprimé son accord sur la politique environnement qui se met en place dans notre Région tant sur le fond que sur la forme et notamment sur la confiance qui est faite au citoyen en tant qu'acteur central.

Le changement climatique et plus généralement la crise écologique constituent des données avérées et incontournables.

Elles menacent à moyen terme l'avenir de notre planète et de l'espèce humaine.

Il est urgent de se mobiliser afin d'intégrer l'enjeu écologique au projet politique antilibéral dont la gauche doit se doter afin de battre la droite et de réussir cette fois l'alternative.

Peut-on défendre l'environnement en faisant de la concurrence libre et non faussée le credo d'une économie entre autre dominée par le lobby pétrolier dont on sait la responsabilité dans le réchauffement climatique ?

Peut-on défendre l'environnement sans faire des services publics le bras armé de cette ambition ?

L'eau, l'énergie, les déchets, la biodiversité sont des biens communs qui doivent échapper à la marchandisation.

Bien sûr, nous sommes confrontés dans la mise en place de nos politiques à des contradictions qui naissent de la politique actuelle de la droite.

Ainsi le financement des transferts de l'Etat par taxe sur les produits pétroliers est en contradiction avec notre volonté de diminuer l'usage de ces produits financiers.

Mais ces contradictions entre la politique menée par la droite et nos propres politiques ne doivent pas nous arrêter bien au contraire.

Il faut opposer à la croissance capitaliste et productiviste actuelle un nouveau type de développement en matière de production et de consommation qui garantisse à tous l'accès aux services essentiels et qui combatte les gâchis considérables générés par la course au profit tout en faisant décroître certaines productions inutiles et en premier lieu les armes.

Il faut ouvrir le débat sur la question énergétique en garantissant à l'échelle nationale et européenne l'accès de tous à une énergie propre non productrice de gaz à effet de serre.

Il faut développer un programme d'économie et d'efficacité énergétique notamment dans les transports et l'habitat.

Il faut développer recherche et expérimentations de production d'énergies renouvelables afin qu'elles alimentent à moyen terme 30% de notre consommation.

Enfin, il faut avancer grâce à la recherche et à la démocratie vers un nucléaire propre et durable. L'EPR et le futur réacteur de 4^{ème} génération peuvent y contribuer.

Le besoin d'air respirable, d'une eau potable, d'une alimentation saine, d'une énergie propre s'identifie non seulement au respect de l'équilibre climatique de la planète, mais aussi à l'impératif de survie de l'espèce humaine.

Il faut affronter les défis du développement solidaire et durable et surtout les défis d'émancipation et de libération de toutes les formes de domination d'exploitation et d'aliénation qui caractérisent les rapports sociaux et humains ainsi que les rapports à la nature.

Jean CHATELAIS

CONTRE LA CASSE DU SERVICE PUBLIC ET LA PRIVATISATION DE GDF

Marie-Jeanne GOBERT a dénoncé le vote des députés de droite de notre Région qui ont décidé la privatisation de GDF avec l'UMP et a rappelé les propositions des communistes :

- **Défendre un service public rénové, démocratisé et de qualité par le rapprochement des opérateurs historiques, GDF et EDF, redevenus à 100% publics**
- **Garantir le droit de chacune et de chacun à accéder à l'énergie, à partir de moyens de production sûrs et moins polluants, à un prix égal pour tous et donner un coup d'arrêt à l'envolée des prix**
- **Assurer la sécurité de l'approvisionnement et l'indépendance énergétique du pays, dans le cadre d'une réelle coopération européenne, en rupture avec la logique actuelle de libéralisation**

La Région interpelle la SNCF sur la ligne Paris-Granville Motion présentée par le Groupe Communiste

Depuis 2004, la Région mène une politique ambitieuse dans le domaine des transports, notamment par le biais du renouvellement à 100% du parc matériel, par la rénovation des gares ou par la mise en place d'une nouvelle tarification sociale.

La ligne Paris-Granville, qui relève du domaine de compétence de la SNCF, connaît de nombreux problèmes dus principalement à l'inadéquation du matériel choisis par la SNCF. Ce matériel avait cependant été financé par la Région de façon exceptionnelle afin d'accélérer la modernisation de cette ligne.

Au vu de ces éléments, la Région Basse-Normandie, réunie en assemblée plénière :

- **Rappelle que seules les lignes TER sont de sa compétence, à l'exclusion des lignes Corail Intercités.**
- **Demande à la SNCF d'apporter des solutions rapides et adaptées et exige que la ligne Paris-Granville soit considérée par les autorités responsables à la hauteur des attentes et des besoins de la population bas-normande.**

COMPOSITION DU GROUPE

Jean CHATELAIS

Président du Groupe,
Membre des Commissions
« Finances, Plan, Affaires
générales » et
« Environnement, Ruralité
et Agriculture durable »

Marie-Jeanne GOBERT

Vice-Présidente en charge
de la Jeunesse et des
Sports, Membre des Com-
missions « Jeunesse, Cultu-
re, Sports et loisirs, Rela-
tions internationales, Co-
opération décentralisée et
Droits de l'homme » et
« Formation tout au long
de la vie »

Pierre MOURARET

Président de la Commis-
sion « Aménagement du
territoire, Transports et
Communications » et
Membre de la Commission
« Emploi et Reconversion
industrielle »

Jean-Claude FORAFO

Membre des Commissions
« Développement écono-
mique, Commerce, Artisan-
nat, Politique maritime et
Tourisme » et
« Solidarités, Politique de
la Ville, Logement, Santé et
Handicap »

CONTACT

Pascale ELIE
Assistante du Groupe
Conseil Régional de Basse-
Normandie
100, rue Basse
14000 CAEN

Tel/Fax : 02 31 95 61 54
Portable : 06 21 50 97 30
Mail : grou-
pe.pcf@wanadoo.fr

Si vous désirez recevoir
l'intégralité des interven-
tions, n'hésitez pas à nous
contacter

Situation de l'Ecole Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation

Jean-Claude FORAFO est intervenu sur la situation de l'École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation, l'EICAR, située dans l'enceinte de l'ancien hôpital militaire de Cherbourg. En 2002, la majorité régionale de droite avait financé cette structure à hauteur de 2,3 millions d'euros. Cette subvention avait alors été dénoncée par le groupe communiste pour deux raisons majeures : d'une part, c'est un établissement privé, aux frais de scolarité exorbitants, donc une collectivité territoriale n'a pas à le financer, et d'autre part, le Rectorat avait émis un avis défavorable sur la création de cette structure, l'audiovisuel n'étant pas un secteur dynamique en Basse-Normandie. Actuellement, l'EICAR est en liquidation judiciaire, la rentrée 2005 ne s'étant déroulée qu'avec seulement 196 élèves sur un minimum de 300 requis. Le passif s'élève à 1,5 millions d'euros.

Bien que l'actuelle majorité régionale n'ait aucune responsabilité dans cette situation, Jean-Claude FORAFO insiste sur l'impérieuse nécessité de la pertinence des choix de notre collectivité, ainsi que sur le nécessaire contrôle de l'utilisation des fonds publics, deux conditions indispensables au fonctionnement sain d'une collectivité telle que la nôtre.

Vœu contre les expulsions d'enfants et de jeunes scolarisés en Basse-Normandie

Présenté par la Majorité Régionale

Malgré la mobilisation des élus et des citoyens, notamment par le biais des parrainages républicains, des enfants et des jeunes sont menacés d'exclusion selon les termes de la circulaire du 13 juin 2006.

De par sa compétence en matière de lycée et d'apprentissage, mais d'abord en plein accord avec les valeurs de solidarité et de justice qui président à son action politique, le Conseil Régional réuni en Session plénière le 22 septembre 2006 :

- Demande des garanties aux autorités pour que chaque cas soit examiné dans la sérénité
- Réaffirme son désaccord total avec les propositions du ministre de l'Intérieur sur l'immigration
- Exprime son opposition aux mesures actuelles de reconduite aux frontières des familles avec enfants scolarisés
- Demande l'octroi d'un titre de séjour pour les jeunes et les parents dont les enfants étudient en Basse-Normandie afin qu'ils puissent poursuivre leur scolarité.

La Basse-Normandie, une des premières Vélo-Régions de France

Pierre MOURARET a présenté le Plan Vélo – Région. Les communistes ont affirmé leur volonté de faire une politique sérieuse, cohérente, volontaire, incitative et partenariale, en complément avec les autres modes de transports financés par la Région.

Cette nouvelle politique s'articule autour de deux axes majeurs : la mobilité urbaine et périurbaine, d'une part, et la mobilité régionale touchant aux loisirs et au tourisme d'autre part.

La mobilité urbaine et périurbaine s'est construite autour de trois grands principes : **le droit au transport pour tous, la maîtrise et la régulation de l'usage de la voiture et la protection de l'environnement.** Les modalités d'intervention de la Région seront la prise en charge des études de diagnostics et de faisabilité des projets vélo à hauteur de 50%, la création ou l'aménagement des pistes cyclables à hauteur de 30% et la constitution de parcs à vélos et d'abris de stationnement à hauteur de 50%, ainsi que le développement de nouveaux services. La Région consacrera à cet effet une ligne budgétaire de 5 millions d'euros.

Concernant la mobilité régionale liée au tourisme, la Région réalisera des réseaux d'itinéraires régionaux s'articulant avec le réseau national et les réseaux départementaux. Elle développera aussi de nouveaux services aux usagers (création d'aires d'arrêt et d'accueil et de sanitaires, aménagements de la signalisation, adaptation des structures d'hébergements, ...)

Cette nouvelle politique présentée par Pierre MOURARET a été votée à l'unanimité des conseillers régionaux.